

MASQUE À GAZ ET DÉFENSE PASSIVE 1939-1940

Extrait 1ère de couverture de "La Petite Illustration" 15 juillet 1939



Texte 2ème de couverture de "La Petite Illustration" du 15 juillet 1939

*D*URANT de trop longues années l'opinion publique française s'est désintéressée du problème de la défense passive. Visiblement, d'une part, elle ne saisissait pas toute la valeur du danger que comportait l'attaque aérienne et, d'autre part, elle comprenait mal que, en plein temps de paix, on pût se préparer à des gestes de guerre. Cette attitude, d'autant plus dangereuse qu'elle contrastait avec celle adoptée par les autres grandes nations européennes, a pris fin en septembre 1938. Alors l'opinion française a brusquement réagi, en même temps du reste que la puissance publique prenait un certain nombre de dispositions essentielles et codifiait en quelque sorte la défense passive des populations civiles. Depuis ce temps, l'organisation officielle du service de défense passive a été totalement mise sur pied tandis que le public était appelé à collaborer activement avec l'administration responsable.

Dans ces conditions, L'Illustration a pensé faire œuvre utile en consacrant le présent numéro de La Petite Illustration à la défense passive. Également, elle s'est entourée de toutes les garanties nécessaires pour ne présenter que des conseils pratiques ayant chacun une référence officielle. C'est dire qu'elle a fait appel au concours de toutes les autorités les plus qualifiées.



Vignette de la page de titre de "La Petite Illustration" du 15 juillet 1939

Page 31 de "La Petite Illustration" du 15 juillet 1939

Extraits texte et illustrations page 13 "La Petite Illustration" du 15 juillet 1939

Si modeste qu'il soit, l'apport de chaque individu en matière de défense passive ne saurait être tenu pour négligeable et, par conséquent, ne saurait être négligé. L'appui tutélaire de l'administration a forcément ses limites. C'est donc dire que chaque individu a des responsabilités personnelles et qu'il lui incombe de prendre des mesures d'autoprotection. La première et la plus essentielle de ces mesures consiste dans l'obéissance à la consigne qui est formellement donnée de se rendre aux jour et heure indiqués par l'administration au centre de distribution des masques à gaz. Tout le monde, sans aucune exception, doit savoir mettre en place son masque.



MISE EN PLACE DU MASQUE

Pour mettre le masque

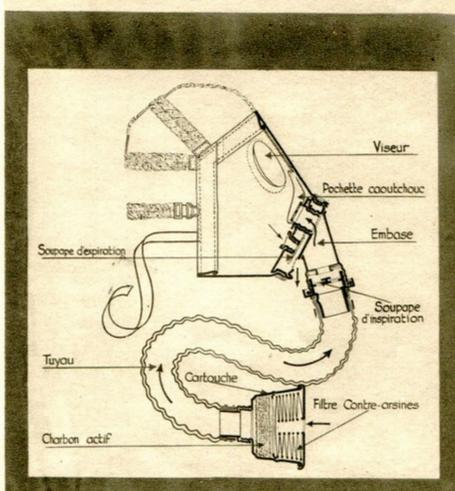
- 1 Saisissez-le par les sangles
- 2 Placez d'abord le menton bien à fond
- 3 Écartez les sangles en les tendant
- 4 Faites les glisser d'avant en arrière une après l'autre
- 5 Ajustez le bandeau frontal
- 6 Accrochez le serre-nuque



Les sangles ne doivent pas être trop basses. L'oculaire en mauvais état. Vérifier que le bord du masque s'adapte bien. Sangle arrière (serre-nuque) ne serrer. Lentoil mal réglée.

Le bandeau est bien tendu. Les sangles également les deux côtés à la fois. Lentoil est à l'abri sans pression. La cartouche est vissée à fond.

LE MASQUE FILTRANT



LE MASQUE FILTRANT vérification et entretien

Vérification:

Pour s'assurer de l'étanchéité de l'appareil filtrant:
Dévisser la cartouche
Boucher hermétiquement le raccord porte-cartouche avec la paume de la main.
Inspirez fortement.

Le masque doit se coller au visage. Cette position ne doit pas se modifier notablement tant que dure l'inspiration.



Entretien:

Ne jamais mettre d'objets étrangers dans l'étui ou la boîte du masque.
Ne jamais mouiller le masque, même avec un liquide neutralisant.
Assécher la condensation produite à l'intérieur par la respiration avec un linge propre et par courant d'air, mais jamais près du feu.
Nettoyer les lunettes avec un linge sec.
Vérifier avec soin qu'aucune déchirure ne s'est produite dans le tissu.
Vérifier l'état des attaches.



LE MASQUE FILTRANT
En bas, à gauche: le masque de combat de l'armée suisse.